



COMMUNE DE JUGEALS NAZARETH

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2026 - 29

Nombre de Conseillers
En exercice : 15

Présents : 14 : Mmes Ms BORNES Marilyn, TILLET Philippe, ROULET-BARROUL Marilyne, VEYSSEIX Jacques, BERTIN Jennifer, GOUYGOUX Laurent, TRONCHE Céline, LABROUSSE Emeric, SIRIEIX Adeline, LOPES-ANACLETO Silvino, ROUX Christine, CERET Aline, MAZAUDOUX Emmanuel, GRELET Sylvie

Absents ayant donné procuration : 1 : M HUILLERET Dimitri procuration à M TILLET Philippe
Votants : 15

Secrétaire de séance : Mme Marilyne ROULET-BARROUL

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2026

Date de la réunion du Conseil Municipal : 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin, le Conseil Municipal de la Commune de JUGEALS-NAZARETH dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Roger Verdier, sous la présidence de Mme Marilyn BORNES, Maire

OBJET : Règlement intérieur du Comité Consultatif Citoyen d'Action Sociale Communale

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, dont notamment les articles L. 3111-1 et suivants relatifs à l'organisation des départements ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 27 mars 2026, créant un Comité Consultatif Citoyen d'Action Sociale Communale

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide :

- d'approuver le règlement intérieur relatif au fonctionnement du Comité Consultatif Citoyen d'Action Sociale Communale, conformément au document ci-annexé.

Fait et délibéré les jours, mois, an que ci-dessus,
à JUGEALS NAZARETH,

Le secrétaire de séance
Marilyne ROULET-BARROUL

Mme Le Maire,
Marilyn BORNES



Vote Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Date d'affichage : 26.06.2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211909304-20260625-delib2026-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2026
Publication : 26/06/2026